

Accompagnement du projet partagé
Territoires en commun
« Aménagement territorial participatif :
une approche équitable et durable »

PLAN D' ACTIONS PARTICIPATIVES

Ville de Thiers

Septembre 2023



Sommaire

Programme territoire en commun.....p.3

- Contexte et objectif du programme à Thiers
- Calendrier de l'accompagnement
- Retour en image sur l'accompagnement
- Principaux enseignements du diagnostic

Notre plan pour passer à l'action.....p.10

- Gouvernance du plan d'action
- Calendrier des actions à engager
- Sommaire des fiches action :
 1. [La place Lafayette en fête](#)
 2. La fontaine de la rue Conchette
 3. [La rue aux enfants prend place à Chastel](#)
 4. La réhabilitation des abords de l'école Zola
 5. [La place Saint-Gènes](#)

Notre méthodo.....p.19

boussole

Le programme territoire en commun

Programme territoire en commun

Territoires partenaires du thème « aménagement participatif »

Ce plan d'actions participatives a été élaboré par la Ville de Thiers en 2023 dans le cadre du programme Territoire en Commun, conduit par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et avec l'accompagnement des cabinets Open Communities et Ville Ouverte.

Ce programme vise à accompagner des collectivités dans la conception des politiques publiques. Pour cela, l'ANCT propose une démarche d'ingénierie collective, pour que chaque collectivité partenaire puisse élaborer son propre plan d'action, de façon coopérative et citoyenne, en profitant des regards croisés et de l'apprentissage mutuel entre pairs.

Réunis autour du thème de « l'aménagement participatif », 4 territoires (voir ci-contre) ont travaillé pendant environ 12 mois à l'élaboration d'un plan d'action partagé qui vise à développer l'implication des citoyens sur les questions d'aménagement du territoire. Chaque territoire pouvait compter sur l'appui des cabinets Open Communities et Ville Ouverte, dans l'élaboration d'un diagnostic territorial participatif et l'exploration des possibles pour la construction du plan d'action. Un travail de valorisation a également été mené par l'équipe de la 27^{ème} Région tout au long de la démarche.

Dans le même temps, des rencontres inter-territoriales ont été organisées chez chacun des participants, permettant de découvrir le contexte de chaque territoire et d'échanger sur les enjeux d'aménagement et de participation, tout en croisant les regards croisés.



L'aménagement participatif du point de vue de Thiers

La Ville de Thiers s'est saisie de cet accompagnement pour travailler sur la question de l'attractivité du centre ancien actuellement en déprise. Le but est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de permettre une meilleure appropriation des espaces publics, par l'ensemble des populations locales (reconquête de certains espaces, développement de nouveaux usagers, au-delà des approches fonctionnalistes de l'aménagement). Cela conduit notamment à questionner la place de la voiture et du stationnement dans le centre ancien, en ouvrant la discussion sur des espaces publics plus désirables qui redonnent la part belle aux piétons, cyclistes, à la végétalisation et à la convivialité.

Programme territoire en commun

Contexte et objectif du programme à Thiers

Objectifs pour l'aménagement du centre-ville

Permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public du centre-ville par un meilleur partage de l'espace (qui passe par la réduction de la place de la voiture) et des aménagements qualitatifs.

Des orientations guident la transformation de ces espaces publics :

- Le renforcement des mobilités douces (plan de circulation et schéma directeur cyclable) ;
- La végétalisation des espaces publics ;
- L'amélioration du confort urbain ;
- Le renforcement de la convivialité, de la rencontre, du lien social et de l'attractivité (action cœur de Ville, NPNRU centre ancien)

Objectifs pour la participation des habitant·es

1. Construire un cadre confiance pour renouer le lien entre élus et habitant·es.
2. Accompagner la structuration et l'organisation de la collectivité pour mener des actions participatives.
3. Accompagner le changement de conception des habitants vis-à-vis du centre-ville.
4. Mener des actions de concertation pour repenser les espaces publics du centre-ville.
5. S'appuyer sur les instances de démocratie existantes pour « faire avec » (conseil municipal des enfants, conseil citoyen, centre social, etc.)



Programme territoire en commun

Calendrier de l'accompagnement

Septembre

Octobre - Janvier

Février - Septembre

CADRAGE

Réunion de lancement

Analyse documentaire
et capitalisation sur les études et travaux conduits

Entretiens de cadrage
5 entretiens individuels d'approfondissement

Réunion de fin de cadrage

Validation du cadre d'analyse, des axes prioritaires et de la méthode ajustée

RÉALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Exploration et recueil

Groupe mixte et cartographies

Constitution et outillage du groupe mixte
Suivi du recueil de données (cartographies, fiches d'identité, paroles de citoyens...)

Immersion terrain

Deux jours sur des sites clés, au contact de professionnels et citoyens

Entretiens collectifs et individuels

Protocole d'écoute
4 entretiens collectifs
10 entretiens individuels

Consolidation et exploitation de données

Travaux réalisés et données existantes sur chaque territoire

Analyse et formalisation

Analyse des données collectées

Consolidation de l'ensemble des données recueillies et analyse

Formalisation du diagnostic

Synthèse de l'existant et des enseignements : existant, forces et faiblesses

Atelier de partage et enrichissement du diagnostic

EXPLORATION DES POSSIBLES, PRODUCTION ET VALIDATION DU PLAN

Stratégie de mobilisation
Types d'acteurs, formats et leviers

Réunion de validation

Temps collaboratifs
Selon les formats retenus pour le territoire

Partage des résultats

Priorisation et arbitrage
Critères de priorisation
Sessions d'arbitrage

Formalisation du plan et retours

Appui à la formalisation, à l'appropriation par l'exécutif, aux retours vers les citoyens

Réunion de clôture

3. PARTICIPATION À L'ANIMATION DU PROJET PARTAGÉ : rendez-vous virtuels et rencontres

Programme territoire en commun

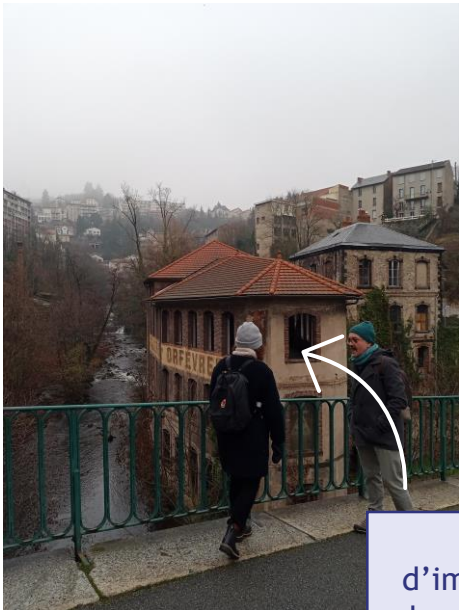
Retour en images sur l'accompagnement



Un focus group diagnostique avec les agents de la Ville

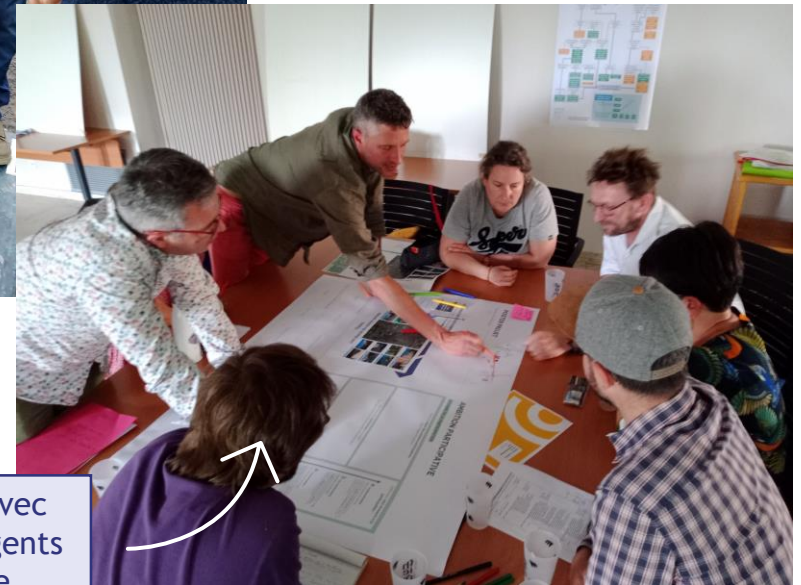


Un stand participatif sur le marché de Noël, à l'écoute des habitants et habitantes



2 jours d'immersion dans la ville de Thiers

Un temps d'échange et de partage d'expérience sur les rues aux enfants



Un atelier avec les élus et agents de la Ville

Programme territoire en commun

Les principaux enseignements du diagnostic

>> Les espaces publics du centre ancien

Des espaces publics minéraux et/ou dégradés, marqué par la présence importante de la voiture et des problématiques d'accessibilité, avec peu d'usages et d'animation.

- L'espace public du centre-ville est fortement marqué par la présence de la voiture (carrefour de la D400 et la D2089) et les circulations piétonnes rencontrent de nombreux obstacles (trottoirs étroits, traversées dangereuses, etc.).
- Les places actuelles du centre-ville ne sont pas utilisées par les citoyens comme lieu de partage mais ont plutôt des usages ponctuels (marché 2 fois par semaine ou événement particulier) ou bien sont des parkings.
- Un manque d'espaces publics agréables dans le centre ancien de la ville. Un espace public très minéral et fortement contraint, avec un manque de végétation, peu d'espace avec des espaces verts de proximité.
- Un problème d'appropriation des lieux car certains espaces publics ont été réalisés sans la participation des publics. Conséquence, les places réhabilitées récemment sont agréables mais ne sont pas utilisées (par exemple : place Mercière).
- Les places manquent d'animation, notamment en raison de la perte d'activité commerciale.



Programme territoire en commun

Les principaux enseignements du diagnostic

>> La participation citoyenne

Une dynamique d'engagement citoyenne inégale et une collectivité qui doit structurer sa capacité à mener des démarches participatives pour renouer un cadre de confiance avec ses administrés.

Sur l'engagement citoyen

- Un fort attachement au territoire malgré d'importantes difficultés urbaines et sociales. Une récurrence de « c'était mieux avant » chez les plus anciens.
- Un tissu d'initiatives locales important mais des capacités et des dynamiques d'engagement inégales suivant les publics.
- Des projets qui peinent à sortir ou des annonces difficiles à tenir qui entraîne un déficit de confiance dans l'action de la collectivité.

Sur la collectivité, en interne

- Une équipe municipale très favorable aux questions de participation, qui a fait de ce sujet un axe majeur de sa campagne. Il y a donc une forte motivation avec une volonté de faire avancer les choses (agents et élus).
- Une articulation parfois difficile entre le travail politique et technique (diffusion d'une feuille de route, du projet politique, etc.) + un manque de moyens financiers et des moyens humains limités pour mener à bien des démarches participatives.

Les actions et dispositifs existants :

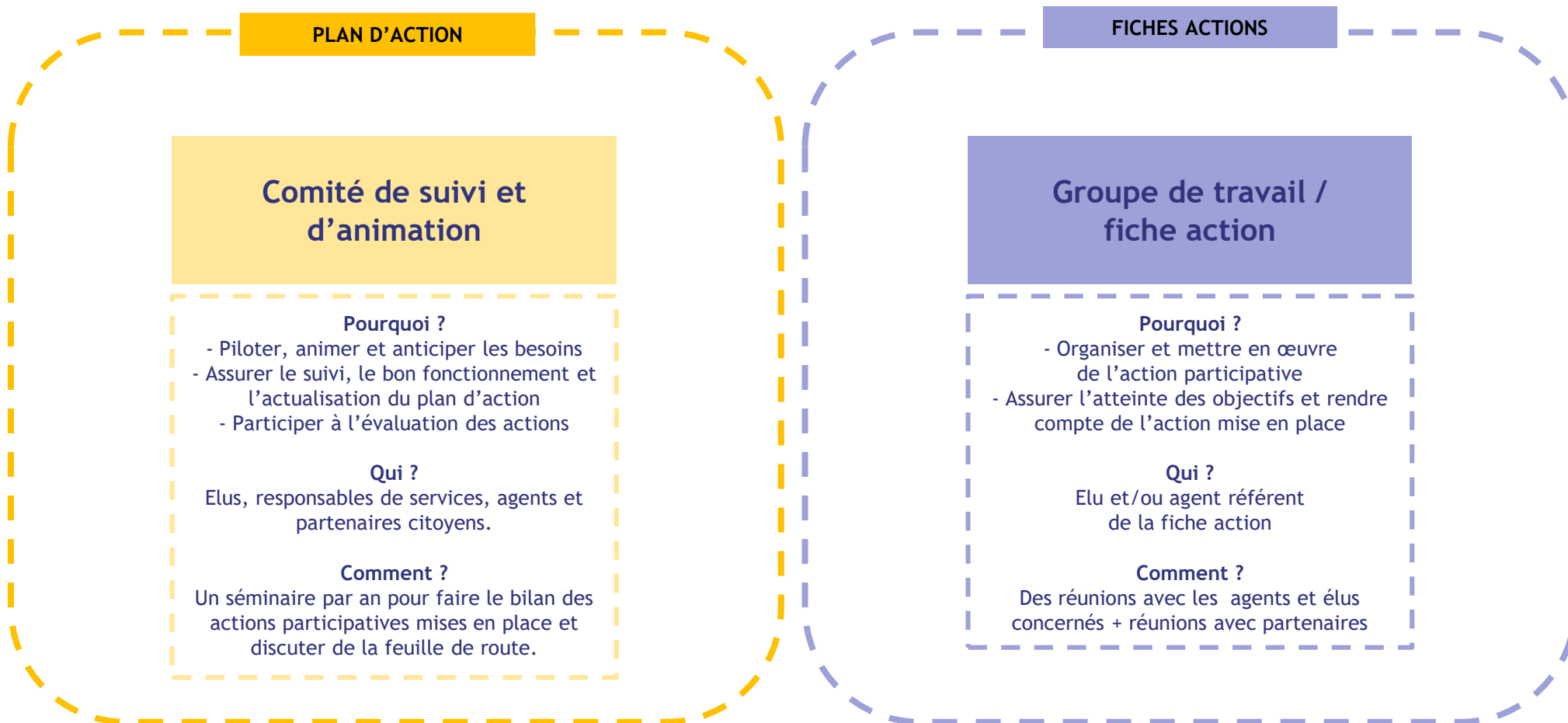
- Des actions d'information sont à minima organisées (réunions publiques) pour informer en continu autour de chaque projet.
- Des actions de concertations qui se mettent en place dans le cadre du NPNRU centre ancien (concertation réglementaire) ou d'autres programmes d'actions (plan de circulation, action cœur de ville, schéma directeur cyclable, etc.).
- L'organisation en octobre 2022 de la journée de l'habitat et du commerce avec la mise en place de temps d'échanges avec les habitants pour faire nourrir le projet.
- Un poste d'adulte relais qui permet d'avoir une relation directe et importante avec les habitants pour faire remonter les dysfonctionnements observés dans la ville.
- Des instances de démocratie locale (conseil citoyen du centre ancien, conseil municipal des enfants, comité de voisinage).
- Des outils de base pour la communication : bulletin municipal, site internet, distribution de flyer par boitage, etc.
- Réflexion sur la mise en place d'un budget participatif et d'un conseil municipal des jeunes.

Notre plan pour passer à l'action

Notre plan pour passer à l'action

Gouvernance du plan d'action

La mise en œuvre de ce plan d'action repose sur une dynamique de coordination qui implique un partage des rôles et des responsabilités entre plusieurs acteurs.



Notre plan pour passer à l'action

Calendrier des actions à engager

2023-2024

2024-2025

2025

Rue Conchette

- Communication sur le projet
- Définir le cadre du dialogue sur la fontaine et donner un mandat

=> Un mandat de participation à définir avec 1 à 2 réunions avant fin 2023.

Place Lafayette

- Communication pour mobilisation large des publics
- Concerner sur des aménagements légers peu coûteux pour améliorer le cadre de vie

=> 1 événement mobilisateur à l'occasion de la fête de l'habitat (14 octobre),

Chastel /Sand /Terrasse

- Communication sur le projet et mise en récit de l'action publique en cours (mobilité, commerces, équipements)
- Concertation sur les usages des parvis médiathèque et école (mobiliser, marquage au sol, jeux, ombre)

=> Atelier dans l'espace public pouvant mobiliser usagers médiathèque et école (à inscrire dans une dynamique rue aux écoles)

Projet de réhabilitation / Ecole Zola

- Communication sur le projet de réhabilitation + réflexion sur la rue du ruisseau.
- Concertation à préciser suivant les marges de manœuvre et les besoins

=> Expérimentation d'une rue aux enfants à définir avec les partenaires mobilisables.

Place Saint Gènes

- Communication sur le projet et explication de la situation financière
- Objets de concertation identifiés (jardin + niveau de végétalisation) conditionnés à la reprise du PRO

=> Evénements mobilisateurs (marché de Noël), chantiers participatifs...

A plus long terme :

Permis de végétaliser

- A construire

Stratégie de mobilité

- A construire

Notre plan pour passer à l'action

Sommaire des fiches actions

En 2023 -2024:

1. La place Lafayette en fête
2. La fontaine de la rue Conchette

En 2024-2025 :

3. La rue aux enfants prend place à Chastel
4. La réhabilitation des abords de l'école Zola

En 2025 :

5. La place Saint-Genès

A plus long terme :

6. Le permis de végétaliser (à construire)
7. La stratégie de mobilité (à construire)

La place Lafayette en fête

Contexte et enjeux de l'action :

Située à la sortie du musée de la Coutellerie, la place Lafayette est une petite place aménagée sur un ancien îlot d'habitation du centre ancien de Thiers. Elle a fait l'objet d'un projet de rénovation finalisé en 2012. Plusieurs problématiques ont été identifiées : place minérale, sans usages et appropriations identifiés ; fontaine régulièrement hors d'eau et constat d'usages dysfonctionnels (lavage voiture...); plusieurs sous espaces (parvis, belvédère, escalier, bande circulante et piétonne); circulation automobile présente mais faible.

Les enjeux identifiés :

- Articuler le projet avec son environnement urbain (sortie de musée, quartier Saint-Jean, etc.).
- Donner de la vie et des usages à cette place déjà réhabilitée.
- Franchir à moindre coût la dernière étape de l'aménagement.
- Encourager l'appropriation de la place par les riverains et futurs habitants en créant un lieu de rencontre.
- Aller vers des publics peu présents dans l'espace public.
- Repenser la fontaine aujourd'hui inactive (remise en service ou autre usage ?)
- Créer des jeux au sol à moindre coût.
- Végétaliser la place (permis de végétaliser) et créer des zones d'ombre (pergolas).
- Installer du mobilier de propreté publique (poubelle, canisette, etc.).
- Ouvrir l'accès aux initiatives privées (commerciales et animation, etc.).



Objectifs de l'action :

Profiter de l'organisation de la Journée de l'Habitat et du Commerce (14 octobre 2023) pour interroger les habitants sur leur perception de la place Lafayette, et se projeter avec eux sur des aménagements (légers) et/ou usages futurs, préfigurant la réappropriation par les habitants de l'espace public.

Pilote :

Service Habitat TDM

Partenaires :

- Animation : S Habitat, PNRLF, CAUE, S Technique
- Communication mobilisation : S Com', S Habitat
- Logistique Orga : Comp Bâisseur, S Technique, S Habitat

La fontaine de la rue Conchette

Contexte et enjeux de l'action :

La rue Conchette se situe au cœur du centre ancien de Thiers, à deux pas de la Mairie. Elle fait l'objet d'un projet de requalification de l'espace public qui est actuellement en phase PRO. Des réunions publiques ont été organisées et des panneaux d'information positionnés dans l'espace public.

Aujourd'hui rue circulée, le projet est de faire de cette rue une «place» de qualité, A ce titre cette rue en pente doit être piétonnisée et son traitement permettra la mise en place de terrasses notamment au droit des cellules commerciales,

Une fontaine était autrefois située dans la partie au-dessus de l'intersection avec la rue Abbé Delotz, Elle a été déplacée et installée aux Garniers. Dans le cadre de sa réhabilitation et en lien avec l'histoire de la rue, il a été proposé d'intégrer une nouvelle fontaine en lieu et place de l'ancienne,

Un collectif d'habitants de la rue s'est mobilisé spontanément pour réfléchir à la création de cette fontaine. A travers une démarche collective et dans la cadre des « Nouveaux commanditaires » les riverains souhaitent proposer une fontaine dessinée par un artiste,

Cette démarche participative est précieuse et reconnue par la collectivité, Cependant elle interroge la capacité de la collectivité à répondre favorablement aux attentes de ce collectif du fait des considérations techniques, patrimoniales, financières et de calendrier du projet porté par la municipalité,

A ce titre la collectivité a fait le choix de proposer dans son projet un emplacement dédié, incluant l'arrivée des fluides et les évacuations. Cet emplacement sera traité comme un espace végétalisé dans l'attente de la concrétisation du projet de fontaine.



Objectifs de l'action :

Dans la perspective de réalisation des travaux, le permis d'aménager doit être déposé en laissant un espace réservé à la future fontaine. A ce titre les contraintes techniques sont fixées et il est désormais indispensable d'accompagner le collectif d'habitants constitué en lui donnant un cadre calendaire, technique en vue de la création de la fontaine,

Pilote :

Service Renouvellement Urbain

Partenaires :

- Architecte des Bâtiments de France
- Maitrise d'œuvre
- Nouveaux commanditaires

La rue aux enfants prend place à Chastel

Contexte et enjeux de l'action :

Cette action se situe à la croisée de plusieurs projets stratégiques pour la transformation du centre ancien de Thiers. Il y a le projet dit « Défi-Mode » (avec la création d'une halle commerçante, d'une brasserie et d'un centre de formation pour aide-soignant), la livraison de la médiathèque, la programmation participative de l'école Georges Sand et les travaux envisagés, le plan de circulation et de stationnement, etc.

Tous ces projets s'inscrivent dans un système d'espace public et s'articulent autour de la place Chastel, qui accueille deux jours par semaine le marché.

Les enjeux identifiés :

- Montrer la cohérence globale du projet d'aménagement et la mettre en récit l'action de la collectivité.
- Aller chercher de nouveaux publics pour investir les parvis des équipements (école et médiathèque) et plus globalement l'usage de la place en dehors des jours de marché,
- Créer une continuité commerciale entre le marché et les terrasses de café pour animer l'espace public et faire de cet espace une entrée de ville.
- Apaiser la circulation et donner plus de place aux mobilités actives.
- Végétaliser l'espace public pour créer des zones d'ombre et améliorer le confort thermique.
- Améliorer la signalétique et la connaissance des parkings.



Objectifs de l'action :

Mettre en récit et montrer la cohérence d'ensemble de ce projet dans un premier temps. Puis, organiser une rue aux enfants dans l'espace public afin de proposer des temps de concertation dédiés à la réflexion sur les usages des parvis de la médiathèque et de l'école.

Pilote :

A définir avec les affaires scolaires

Partenaires :

Conseil citoyen, conseil municipal des enfants, école G. Sand, comité de voisinage, services attractivité, habitat, renouvellement urbain etc.

La réhabilitation des abords de l'école Zola

Contexte et enjeux de l'action :

Le quartier d'habitat social situé à proximité de l'école Emile Zola fait l'objet d'un projet de réhabilitation porté par l'OPHIS. C'est l'opportunité de penser la requalification de la rue du ruisseau qui jouxte l'école, mais aussi plus largement les accès à l'école et le plan de circulation.

Un programme est envisagé avec le SMTUT, la ville, l'école et les associations locales pour repenser l'accès à l'école et sécuriser les abords de l'école. Un travail de diagnostic est envisagé, en parallèle du plan de circulation en cours de finalisation. Des dispositifs d'animation type rues aux enfants, sensibilisation aux transports en commun, savoir rouler à vélo sont prévus.

Un partenariat privilégié est attendu avec l'école et l'association des parents d'élèves, ainsi que les services de la ville et de TDM (service sport, CLSH, ...),

Au-delà, c'est l'objectif d'apaiser et d'améliorer le cadre de vie, en agissant sur l'espace public et le partage de l'espace public par tous les usagers.



Objectifs de l'action :

Accompagner le travail de l'office HLM pour étudier les opportunités de concertation vis-à-vis des locataires et engager une concertation sur le réaménagement des espaces publics à proximité de l'école, à travers une action de rue aux écoles.

Pilote :

SMTUT en lien avec la ville

Partenaires :

Ecole Emile Zola, Association des parents d'élèves, Ville de Thiers - service animation et sport, PM, TDM - service CLSH.

La place Saint-Gènes

Contexte et enjeux de l'action :

La place Saint-Genès se situe dans le centre historique de Thiers, à côté de l'église du même nom. Il y a peu de logements occupés autour de la place. Aujourd'hui cette place ne joue plus le rôle d'espace public, mais est utilisée comme parking. Pour autant c'est un espace important dans la vie des thiernois et thiernoises qui accueille des événements comme le marché de Noël ou la Pamparina,

Un projet de requalification de la place est actuellement en cours, avec un AVP validé et le passage en PRO conditionné à l'obtention de financements. L'objectif est avant tout de recréer un espace public de qualité en limitant la place de la voiture et en créant un espace vert au chevet de l'église et dans sa zone Sud. Il s'agit de retravailler notamment la cours du centre B afin de créer un espace public ouvrant la vue sur la vallée,

Les enjeux identifiés :

- Actualiser les images situées sur la place pour informer sur l'actualité du projet.
- Faire évoluer les mobilités en limitant la place de la voiture
- Mettre en valeur l'église et notamment sa façade Romane.
- Créer un lieu de vie, de rencontre et de détente sur la place.
- Proposer un point de vue pour créer une attraction touristique.
- Rehausser le niveau de végétalisation de la place.
- Définir les besoins et le cadre pour définir les usages des jardins qui pourraient être créés,



Objectifs de l'action :

Dans un premier temps, communiquer sur l'actualité du projet et donner des éléments sur les délais de réalisation. Ensuite, organiser des actions de concertation sur des sujets spécifiques (tels que les jardins et la végétalisation de la place) à travers des actions mobilisatrices et conviviales.

Pilote :

Service Renouvellement urbain

Partenaires :

ABF - Maitrise d'œuvre - INRAP - Ecoles- CB - Maitres composteurs - SMTUT - Conseil citoyen CA, CME.

Annexes

Notre boussole méthodo

Notre boussole méthodo

La participation citoyenne : éléments de définition

1/4

Éléments de définition...

La **démocratie participative** désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques (Sandrine RUI, « Démocratie participative », 2013). Sa finalité est de **permettre aux citoyens de s'engager plus directement dans les décisions publiques.**

Il est important de rappeler qu'elle **n'est pas contradictoire au principe de la démocratie représentative.** C'est une manière de gouverner qui vient compléter, améliorer le fonctionnement démocratique des institutions locales et nourrir la qualité de la décision, sans remettre en cause le mode final de cette décision.

Que dit la législation ?

Quelle que soit la législation, les procédures participatives confèrent au public le droit :

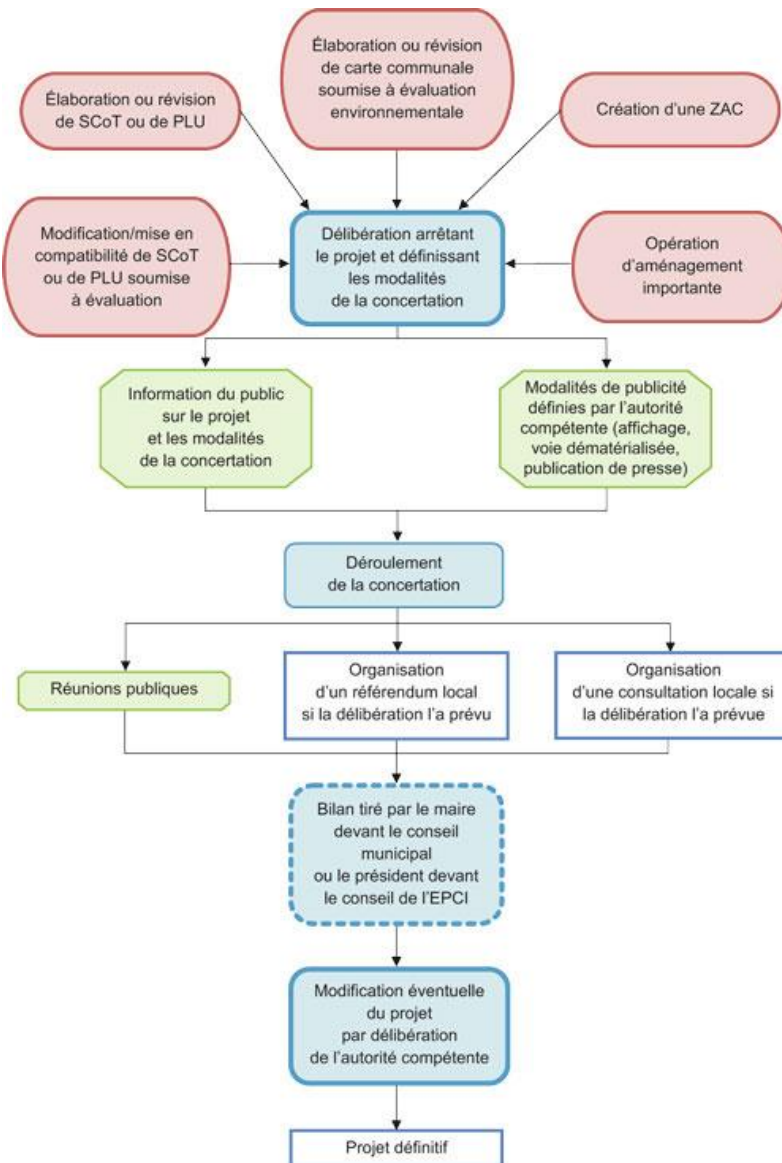
1. **D'accéder aux informations pertinentes afin de permettre une participation effective.**
2. **De disposer de délais raisonnables pour formuler des observations et des propositions.**
3. **D'être informé de la manière dont il a été tenu compte des observations et propositions dans la décision finale.**

Si ce n'est pas le cas, la loi confère au public le droit de demander la mise en œuvre d'une de ces procédures, dans les conditions définies par le code de l'environnement.

Notre boussole méthodo

La participation citoyenne : que dit le code de l'urbanisme ?

2/4



La procédure de concertation obligatoire prévue par le code de l'urbanisme existe depuis 1985.

Article L103-2

Elle s'applique dans différents cas :

- L'élaboration et la révision de documents d'urbanismes (SCOT, PLU(i), etc.)
- La création d'une zone d'aménagement concerté,
- Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie,
- Les projets de renouvellement urbain

Article L103-4

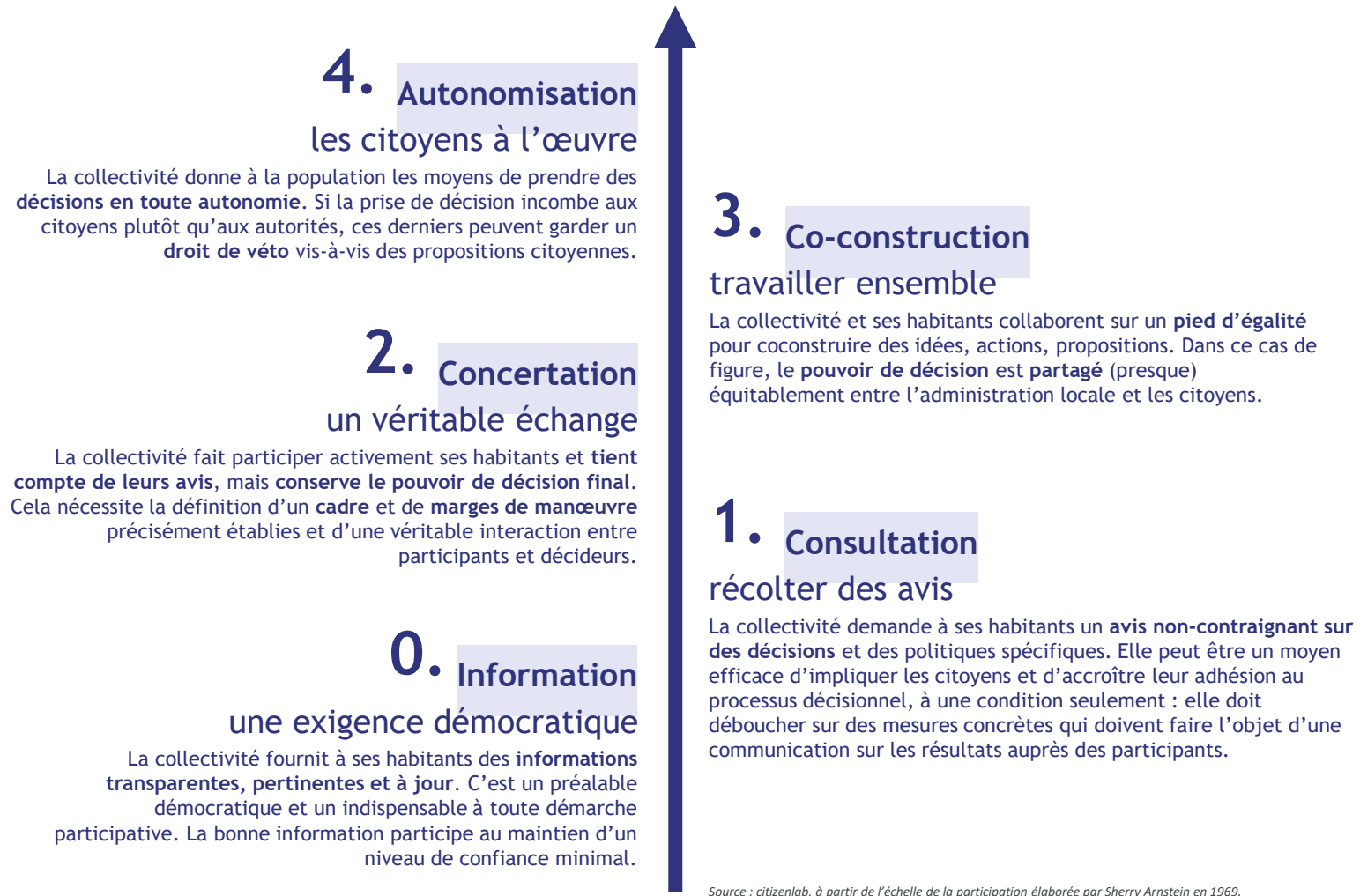
Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

➔ A noter : rien n'oblige une collectivité à se limiter à la concertation réglementaire.

Notre boussole méthodo

La participation citoyenne : échelle de la participation

3/4



Notre boussole méthodo

La participation citoyenne : recommandations générales

4/4

0 Une attente vis-à-vis de la participation
La participation est une exigence démocratique et une méthode au service des projets.

1 Un portage et un cadre clair
Mettre en débat les sujets dont certains (voire tous les) aspects sont ouverts à des modifications (les marges de manœuvre) et informer les participants des décisions déjà arbitrées (les invariants).

2 Une information en continu, accessible, facilement appropriable et largement partagée
Garder le fil de l'information tout au long de la démarche participative afin de susciter de l'intérêt, encourager l'implication des publics et préserver le lien de confiance.

3 Une mobilisation élargie pour diversifier les publics
Mobiliser toutes les parties prenantes en s'appuyant sur des acteurs relais et en déployant des moyens adaptés pour faire venir ceux que l'on entend peu.

4 Des moyens pour créer les conditions d'un débat serein
Organiser le débat pour que la discussion ait lieu avec, et surtout entre les participants, et que chacun puisse contribuer à mesure de ses capacités.

5 Une prise en compte minutieuse de la parole des participants
Étudier sincèrement et attentivement toutes les propositions pour voir comment elles peuvent être intégrées au projet mis en discussion.

7 Une transparence dans la restitution et le compte-rendu des décisions prises
En fin de processus, rendre compte aux participants des décisions prises en distinguant les contributions retenues, mises à l'étude et écartées, et en justifiant ces choix.

Pour éviter des écueils récurrents :

« Tout est déjà décidé à l'avance, ça ne sert à rien, le projet est déjà défini. »

« On constate qu'il se passe quelque chose le jour où les pelleuses arrivent. »

« On ne comprend pas qui fait quoi ni la logique générale du projet. »

« A toutes les réunions, c'est toujours les mêmes qui participent. »

« En tant qu'élus ou que services, nous avons peur que les temps d'échange deviennent un bureau des plaintes ou un réquisitoire contre le projet, que cela ne soit pas constructif. »

« Nous faisons des choses, et pourtant les habitants sont mécontents. »

« J'ai participé à l'atelier et donné mes idées mais je ne sais pas ce qu'ils en ont fait. Ça va sûrement terminer dans un placard. »

« Mon avis n'est pas pris en compte. »

Notre boussole méthodo

Se poser les bonnes questions pour construire une stratégie de participation

(1/2)

Pour construire une stratégie de participation citoyenne, nous vous invitons à vous poser les bonnes questions pour clarifier vos ambitions, le cadre précis de la concertation, les moyens et modalités à mobiliser.

Ce temps de cadrage est très important car les réponses à ces questions vous permettront de choisir ensuite un ou plusieurs types de dispositifs et d'identifier les sujets qui doivent requérir une attention particulière.

Partager ces éléments au sein de la collectivité permet de garantir et partager une vision commune.

1. Pourquoi : Intention et ambitions de la collectivité

- Quelles sont les intentions de la collectivité avec cette démarche de participation ?
- Quelles sont les motivations de la collectivité ?
- Quelles sont les craintes de la collectivité ?
- Quelles intentions la collectivité souhaite-t-elle afficher auprès des citoyens ? *(sur le projet et en termes de participation citoyenne)*

2. Sur quoi : Sujet, périmètre ouvert à la démarche

Sur quel projet souhaitez-vous initier une démarche de participation.

A quelle(s) étape(s) du projet? *(conception / mise en œuvre / évaluation)*

Qu'attend-on de la part des citoyens ? *Des idées nouvelles / Un avis ou d'idées sur le projet / Une meilleure connaissance des besoins des bénéficiaires / Un espace de rencontre entre des élus et les publics / Une amélioration des services rendus au public...*

Qu'est-ce que la démarche va apporter de plus et de concret?

Quel degré de participation souhaitez-vous ? *(consulter ? concerter ? co-construire ?)*

Définir l'objet de la concertation : « quelles sont les questions posées ? » « quel est le périmètre ouvert au dialogue? » *(sur quels sujets existe-t-il des marges de manœuvre/ qu'est ce qui est déjà décidées)*

De quels éléments les citoyens ont-ils besoin pour pouvoir s'exprimer? *(base de connaissances, information sur le projet, etc.)*

Notre boussole méthodo

Se poser les bonnes questions pour construire une stratégie de participation

(1/2)

3. Avec qui : les cible(s)

- De qui souhaiterait-on la participation ? (*publics concernés par l'objet de la concertation*)
- Quelle représentativité des publics cibles souhaite-t-on?
- Où et comment les trouver/ les toucher ? (*Où et quand sont-ils disponibles? Quels canaux permettent de les toucher?*)
- Sur quels intermédiaires pourrait-on s'appuyer pour les toucher plus facilement?
- Comment identifier les intérêts des publics à participer ?
- Quelles difficultés peut-on rencontrer pour les toucher?

4. Comment : Organisation/moyens

- Qui mènera la concertation ? L'analyse ? Le partage des résultats ?
- Quels sont les moyens disponibles ? (*durée, matériel, budget, etc.*)
- Y-a-t-il des échéances ou des contraintes de calendrier à prendre en compte ?
- Existe-t-il des événements ou temps forts auxquels il serait judicieux d'associer la démarche ?

- Quels sont les outils de communication et de concertation pertinents à mettre en œuvre ?
- Quels seraient les partenaires et acteurs ressources à mobiliser ?

5. Pour quels résultats. Evaluation de la démarche

- Comment évaluer la démarche ? Que souhaite-t-on mesurer en matière de participation ? (*résultats obtenus, nombre de participants, représentativité des cibles, taux de satisfaction, efficacité des outils mis en œuvre, etc.*)

Notre boussole méthodo

Outil pour prioriser les projets

1 Penser individuellement

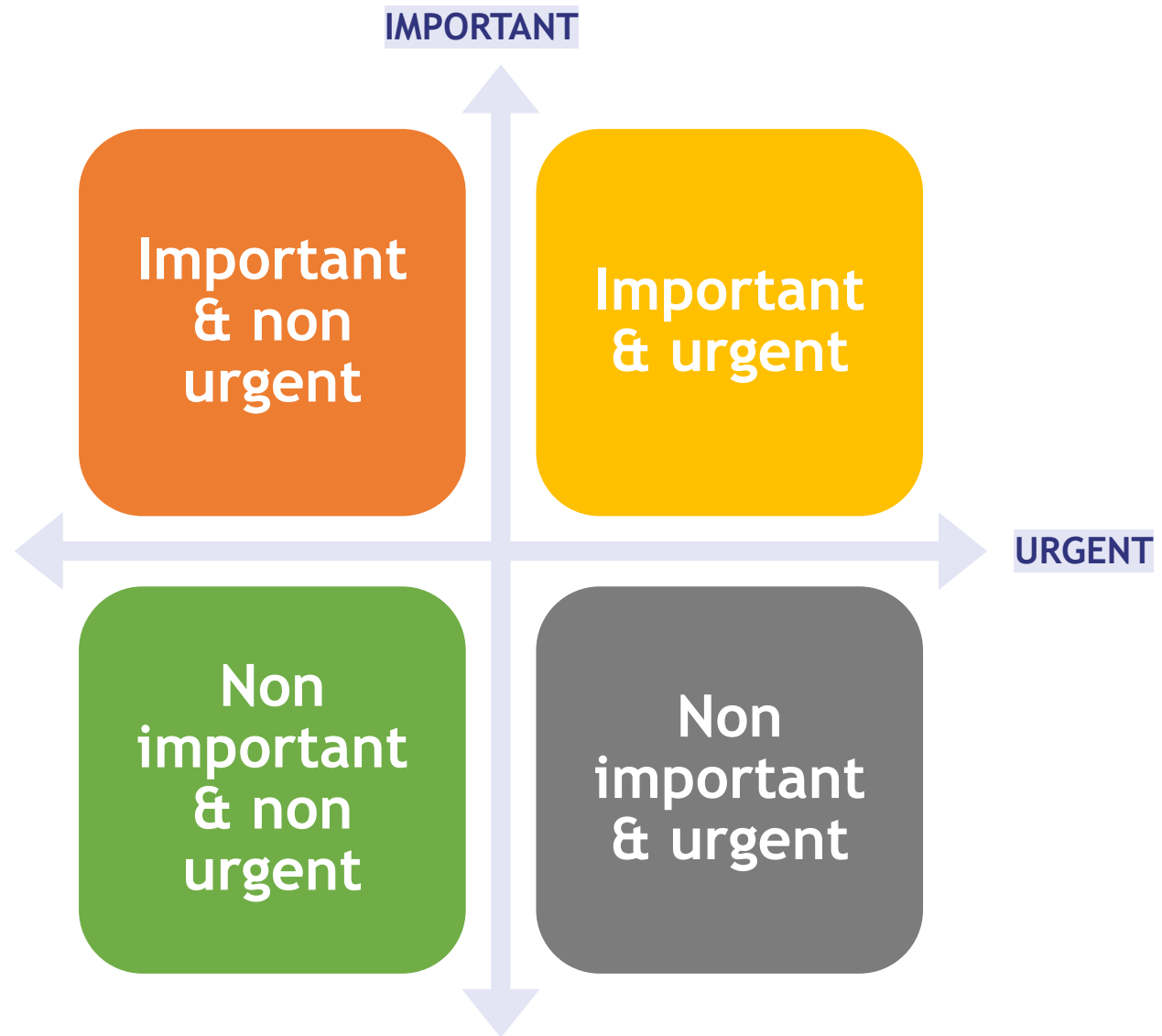
Réfléchir à 3 projets réalistes qui vous semblent important à mettre en place par la collectivité.

2 Comparer en binômes élus - agents

Se mettre d'accord en binômes autour de 3 projets prioritaires à partager.

3 Partager et prioriser en plénière

Restituer les propositions de chaque binôme et se mettre d'accord sur 3 projets à approfondir aujourd'hui.



Notre boussole méthodo

Poster projet

Faire le point collectivement sur le projet

1 Racontez le projet

Donner en quelques lignes le contexte, les objectifs...nous dire en quoi le projet vous semble prioritaire.

2 Remplissez les cartes actions

Identifier toutes les actions réalisées, en cours ou à réaliser, quel que soit leur nature ou leur importance. (action, pilote, partenaires)

3 Positionnez vos cartes sur le poster

Préciser la posture de la collectivité : faire, faire faire ou inciter à faire.

4 Dégager les actions les plus importantes

Déposer une gommette rouge sur votre carte si elle doit faire l'objet d'une attention particulière.

POSTER PROJET

Racontez-nous votre projet...

LES ETAPES D'UN PROJET D'AMENAGEMENT TYPE

Où en êtes-vous aujourd'hui ? (écrire sur un post-it si adapté)



LES ACTIONS ET LES TÂCHES

Identifiez les actions ou les tâches déjà réalisées.

FAIRE

FAIRE FAIRE

INCITER A FAIRE

Identifiez les actions ou les tâches en cours.

FAIRE

FAIRE FAIRE

INCITER A FAIRE

Identifiez les actions ou les tâches à effectuer.

FAIRE

FAIRE FAIRE

INCITER A FAIRE

Notre boussole méthodo

Poster ambition participative

Donner un cadre aux actions participatives

1 Donner un cadre à la participation

Faire le bilan des précédentes actions participatives et définir clairement les contraintes ou les marges de manœuvre du projet.

2 Définir le(s) niveau(x) à la participation

Indiquer sur l'échelle de la participation l'ambition visée en fonction des contraintes et marges de manœuvre.

3 Imaginer de nouvelles actions participatives

Reporter des actions pré-identifiées ou imaginez de nouvelles actions.

4 Dégager les actions les plus importantes

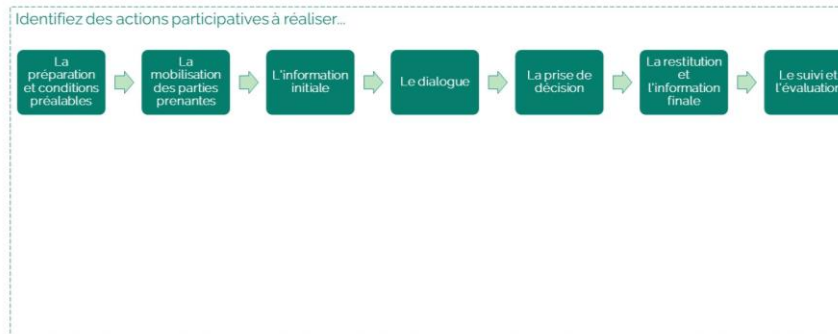
Déposer une gomme rouge sur votre carte si elle doit faire l'objet d'une attention particulière.

AMBITION PARTICIPATIVE

LE CADRE DE LA PARTICIPATION

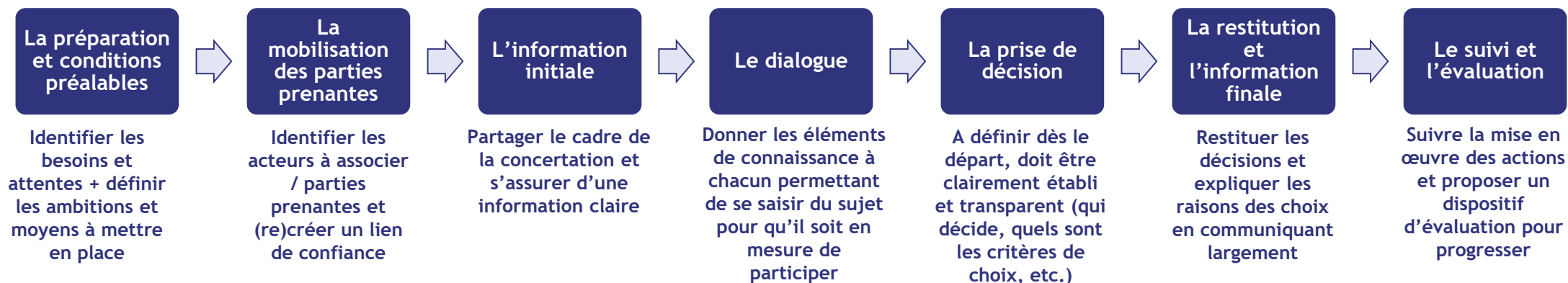


LES ACTIONS PARTICIPATIVES



Notre boussole méthodo

Recommandations pour faciliter le pilotage d'un action participative



<ul style="list-style-type: none"> ❑ Formuler un mini cahier des charges pour retranscrire les ambitions participatives des élus concernant le projet à engager (rédaction élus / transmission service concerné). ❑ Discuter du cadre et du niveau de la participation. ❑ Rédiger une première version de la fiche action (pilote de l'action). 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Associer les élus et agents concernés par l'action (réunion à organiser) ❑ Mobiliser les partenaires habituels et en chercher de nouveaux pour les associer à l'action (réunion à organiser) ❑ Réfléchir à la stratégie de mobilisation des publics et aux moyens pour atteindre les cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Rédiger un mandat pour donner un cadre clair à la participation (rédaction services et validation élus). ❑ Mesurer la communication et les termes utilisés pour s'assurer d'un message audible (information vs concertation). ❑ Déployer une communication de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Adapter les outils et méthodes du dialogue aux publics, sans faire de la complexité. ❑ Privilégier des temps festifs et conviviaux pour mobiliser largement. ❑ Allier des temps d'information et de pédagogie sur le projet aux objectifs de concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Clarifier les modalités de prise de décision dès le départ. ❑ Donner une juste place aux élus tout au long de la démarche de concertation (fixer les objectifs et décider). 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Rendre-compte le plus fidèlement possible des contributions à la concertation. ❑ Expliquer comment les contributions alimentent le projet et justifier celles qui ne peuvent pas être prises en compte. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Définir des indicateurs de suivi et d'évaluation dès le départ. ❑ Tirer des enseignements des actions mises en œuvre (réunion à organiser).
---	---	---	---	--	--	--

Notre boussole méthodo

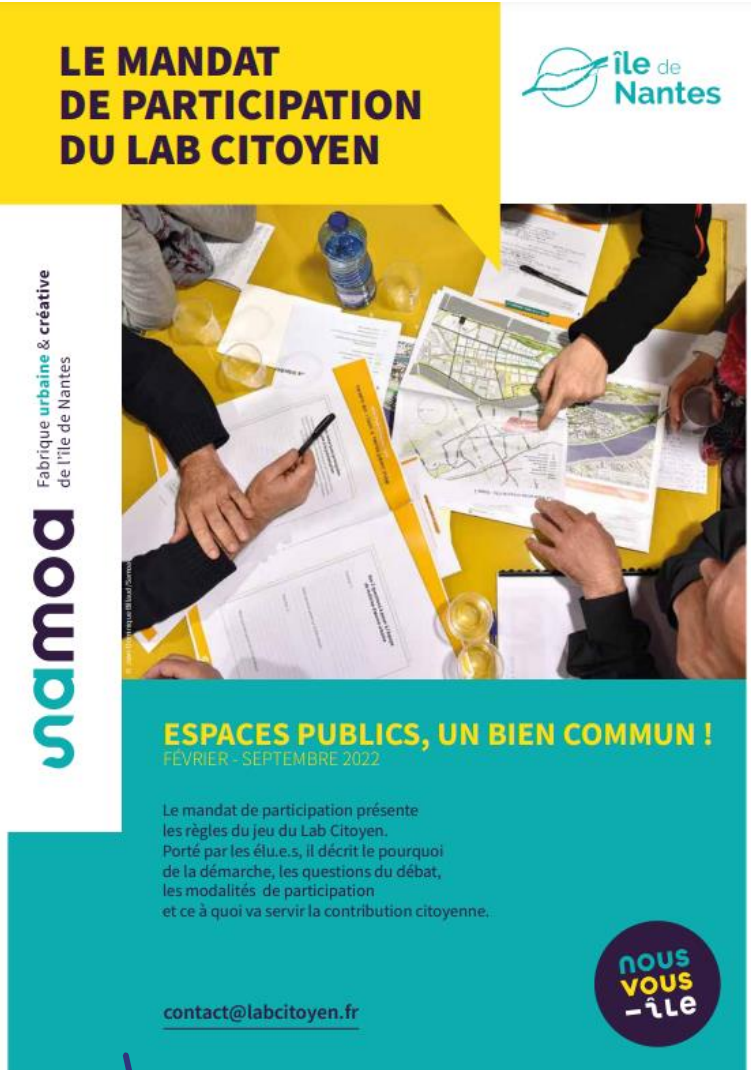
Mandat de la participation

Proposition de structure de document

Une démarche participative repose sur un **MANDAT** qui précise les questions qui seront proposées aux participants à cette démarche. Ce mandat formalise l'attente de l' élu envers les citoyens, il décrit les modalités de leur participation et permet d'être transparent sur les objectifs de la démarche, et sur l'impact que leur engagement dans cette réflexion pourra avoir sur les politiques publiques.

Voici une proposition de structure pour rédiger un mandat :

- **Titre de la démarche**
- **Pourquoi le Ville de Thiers engage cette démarche participative ?** -> le descriptif du projet
- **Une concertation pour faire quoi ?** -> les objectifs de la concertation.
- **Comment va se dérouler la démarche participative ?** -> le calendrier, les étapes et les temps forts de la concertation.
- **Qui participe à la démarche ?** -> les personnes qui sont invitées à participer à la démarche.
- **Et après, à quoi vont servir les contributions ?** -> les modalités de restitution, les suites données au projet et à la démarche de concertation.



LE MANDAT DE PARTICIPATION DU LAB CITOYEN

île de Nantes

Fabrique urbaine & créative de l'île de Nantes

samod

ESPACES PUBLICS, UN BIEN COMMUN !
FÉVRIER - SEPTEMBRE 2022

Le mandat de participation présente les règles du jeu du Lab Citoyen. Porté par les élu.e.s, il décrit le pourquoi de la démarche, les questions du débat, les modalités de participation et ce à quoi va servir la contribution citoyenne.

contact@labcitoyen.fr

nous vous -île

[Cliquez ici pour accéder au document](#)

Notre boussole méthodo

Modèle de fiche action

FICHE ACTION N°		Thème :	
<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>		<div style="border: 1px dashed black; height: 200px; width: 100%;"></div>	
Objectifs :			
Contraintes pour la participation :	Marges de manoeuvre pour la participation :		
Descriptif de l'action et étapes de mise en oeuvre :			
<div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>			
		Calendrier de mise en oeuvre :	
Pilote de l'action :		Partenaires :	
Réfèrent technique / politique :			
Budget estimé :		Financement :	

Notre boussole méthodo

Evaluation des actions participatives

Thèmes	Critères d'évaluation
La coordination du processus	<ul style="list-style-type: none">> Consensus : Quelle était l'acceptabilité politique, technique et sociale du processus participatif ?> Transversalité : Comment s'est articulé le travail politique et technique ? Différents services ont-ils été impliqués ?> Intégration : Est-ce que la démarche participative s'est appuyée sur des programmes / dispositifs de la Ville ?> Objectifs : Les objectifs étaient-ils clairs dès le départ ? Les marges de manœuvre identifiées ?> Planification : L'action a-t-elle bien été organisée dans le temps ? Les ressources étaient-elles suffisantes ?
La mobilisation des publics participants	<ul style="list-style-type: none">> Quantité : Quel était le nombre de participants à chaque événement ?> Diversité : Le public présent était-il diversifié (genre, âge, CSP, géographique, etc.) ? La société civile organisée était-elle représentée ?> Représentativité : Les personnes présentes étaient-elles représentatives du public cible ? Les prises de paroles et les contributions sont-elles représentatives du public ?> Ouverture : Quel était le degré d'ouverture du processus ?
Les sujets sur lesquels porte la participation	<ul style="list-style-type: none">> Clarté : Les sujets sur lesquels portaient la participation ont-ils été clairement présentés ? (cadre de la participation).> Intérêt : Les participants ont-ils montré un intérêt pour les sujets soumis à la participation ?
Les modalités de participation	<ul style="list-style-type: none">> Diagnostic participatif : La démarche s'est-elle appuyée sur un diagnostic en amont ?> Capacité de proposition : Le sujet offrait-il des marges de manœuvre pour la participation ?> Degré de participation : Quel était le niveau de participation et a-t-il été atteint ? (information, concertation, etc.)> Information : L'information produite était-elle de qualité suffisante ?> Méthodes et techniques de délibération : Les outils proposés ont-ils permis la qualité des échanges ?
Les conséquences et le résultat du processus	<ul style="list-style-type: none">> Résultats : Un bilan a-t-il été rédigé et permet-il de tirer des enseignements pour la suite ?> Agenda : Les résultats issus de la participation font-ils partie de l'agenda politique des élus.> Restitution : Est-ce qu'une restitution a été organisée avec l'ensemble des participants ?> Relations entre acteurs : Ce processus a-t-il permis d'améliorer les relations et le lien de confiance ?> Formation : Est-ce que la démarche a permis une montée en compétences des différentes parties-prenantes ?